

LE DIRECTEUR

Périgny, le 20 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Dans la continuité de ses efforts de modernisation et de proximité avec ses ressortissants, **l'Enim lance son nouvel espace personnel de services.**

Complémentaire au site internet institutionnel de l'Enim, il sera accessible via un bouton d'accès présent sur la page d'accueil du site internet [www.enim.eu](http://www.enim.eu)

Ce nouveau service en ligne permettra aux **pensionnés, retraités et assurés d'effectuer de nombreuses démarches en ligne**, telles que :

- Retirer et déposer des documents sur les thèmes de la santé, de la retraite ou de l'action sociale
- Obtenir des documents (bulletins de retraite, aide au chauffage, attestations fiscales, secours pour frais d'obsèques...)
- Poser des questions à des conseillers Enim
- Consulter et modifier leurs informations personnelles

Sur ce même portail, **les employeurs pourront :**

- Déclarer en ligne les maladies à bord, accidents à bord ou accidents de trajet
- Poser leurs questions à l'Enim et joindre des pièces
- Consulter et modifier des informations sur leur armement

**Afin de participer au lancement de ce nouveau service auprès de nos publics communs**, vous trouverez ci-joint les affiches promotionnelles de notre campagne d'information que vous pourrez installer dans vos locaux. Nous vous remercions par avance pour votre participation à la promotion de ce télé-service. Plus d'informations auprès de la mission communication : [mc-dir@enim.eu](mailto:mc-dir@enim.eu)

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur  
de l'Établissement National des Invalides  
de la Marine  
Richard DECOTTIGNIES